

Prix *Solidarité entre sœurs*

En 2007, le Congrès du SCFP-Ontario a approuvé une résolution, soumise par le Comité des femmes de l'Ontario, pour créer le Prix ***Solidarité entre sœurs*** visant à reconnaître les contributions des femmes au SCFP-Ontario. Le prix souhaite honorer et célébrer publiquement une consœur, un groupe de consœurs ou un comité de femmes du SCFP au sein d'une section locale ou d'un conseil régional qui a fait un travail remarquable sur les préoccupations des femmes au sein du syndicat et dont le leadership et le militantisme ont démontré un engagement profond face à l'égalité et à la justice sociale en éliminant les obstacles et en augmentant la participation des femmes au sein du syndicat.

Ce prix sera remis à chaque congrès annuel à compter de 2011. Vous trouverez ci-dessous les critères et un résumé du processus de mise en candidature pour le prix ou pour soumettre une nomination. Les candidatures doivent être reçues avant le 13 Mai de chaque année et seront examinées par un comité. Les candidatures peuvent être soumises par télécopieur, par la poste ou par courrier électronique au SCFP-Ontario.

CRITÈRES

Le Prix ***Solidarité entre sœurs*** sera présenté à une consœur, à un groupe de consœurs, à un comité, à une section locale ou à un conseil régional de l'Ontario affilié au SCFP-Ontario qui a :

- démontré, par le biais d'actions, un engagement profond face aux préoccupations des femmes, à l'égalité ou à la justice sociale;
- travaillé à éliminer les obstacles et à accroître la participation des femmes au sein du SCFP;
- travaillé à renforcer et à soutenir les consœurs du SCFP au sein du syndicat, au travail et dans la collectivité;
- aidé le SCFP à faire preuve de leadership sur les préoccupations des femmes et la participation des femmes au sein du SCFP et du mouvement syndical.

Pour être considérée pour le prix, la récipiendaire doit être une femme affiliée de la Division de l'Ontario au moment de sa nomination et au moment de recevoir le prix au congrès de l'Ontario.

PROCESSUS

Les renseignements au sujet du Prix ***Solidarité entre sœurs*** seront inclus dans la documentation relative aux conférences des secteurs et lors des convocations lorsque possible et dans les envois postaux de la division, y compris tout envoi postal qui est distribué pour le congrès. Les trousseaux d'information et de nomination seront également disponibles sur le site Web du SCFP-Ontario et au plus grand nombre d'événements du SCFP-Ontario possible organisés par la division ou une section locale.

Toutes les mises en candidature seront envoyées au Comité des nominations des femmes qui est choisi sur une base annuelle parmi les membres du Comité des femmes. Les décisions finales pour les nominations seront prises par le comité. Le Comité des nominations sera composé de deux (2) personnes membres du comité à être nommées et déterminées par le Comité des femmes du SCFP-Ontario, l'agente de liaison du Comité des femmes du SCFP-Ontario, la coordonnatrice des campagnes du SCFP-Ontario et la conseillère à l'égalité du SCFP national.

REMARQUE : les membres du Comité des nominations ne peuvent pas être récipiendaires du prix.

Les nominations seront acceptées jusqu'au 13 Mai de chaque année précédant le congrès annuel du SCFP-Ontario. Les candidatures soumises pour une année ne seront pas conservées et doivent être soumises à nouveau chaque année.

PRIX

Le Prix **Solidarité entre sœurs** prendra deux (2) formes :

- une plaque qui sera installée au bureau du SCFP-Ontario sur laquelle apparaîtront les noms des récipiendaires du prix de chaque année. Sur la plaque, il y aura une illustration graphique de **Solidarité entre sœurs**;
- un cadeau qui sera offert à la récipiendaire, préférablement au congrès du SCFP-Ontario, tel que déterminé par le Comité des nominations. Le cadeau sera préparé par une femme artiste qui provient soit de la région de la récipiendaire ou de la région où le congrès a lieu.

Le Comité des nominations prendra les arrangements appropriés pour le cadeau qui sera présenté au congrès du SCFP-Ontario et le SCFP-Ontario prendra les arrangements appropriés pour la plaque qui sera fabriquée et conservée dans un lieu public du bureau du SCFP-Ontario. Aucun cadeau en argent ne sera présenté à la récipiendaire et le cadeau ne dépassera pas un coût total de 200,00 \$.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Au cas où il y aurait des questions au sujet de votre nomination, veuillez inclure vos coordonnées ci-dessous.

REMARQUE : le comité acceptera les nominations effectuées par des candidates elles-mêmes.

Nom de la personne qui propose et n° de la section locale : _____

Numéro de téléphone au travail : _____

Numéro de téléphone à la maison ou de cellulaire : _____

Courrier électronique : _____

Je / nous propose(proposons) la candidature de _____ (nom de la personne) de la section locale _____ pour le Prix **Solidarité entre sœurs**. Si vous proposez un groupe, veuillez inclure le nom du groupe et la liste des femmes qui composent le groupe et au moins une femme comme principale personne-ressource pour le groupe.

Numéro de téléphone de la candidate : _____

Numéro de téléphone au travail de la candidate : _____

Courrier électronique de la candidate : _____

Secteur de la candidate : _____

Veuillez indiquer le lieu de travail et l'adresse de la candidate : _____

Est-ce que la candidate est une personne qui revendique l'égalité d'un des groupes suivants, dont :
(veuillez encrer tout ce qui s'applique à la candidate)

Femme racisée

Femme des Premières nations/autochtone

Femme ayant un handicap

Femme trans

Femme lesbienne/bisexuelle/gaie

Jeune travailleuse (moins de 30 ans)

Veuillez envoyer les formulaires de mise en candidature remplis avant le 13 Mai de chaque année à :

Prix ***Solidarité entre sœurs***

a/s Comité des nominations

Division de l'Ontario du SCFP

305, avenue Milner, bureau 801

Toronto (ONTARIO) M1B 3V4

ou

par télécopieur au 416-299-3840 ou par courrier électronique à info@cupe.on.ca

RENSEIGNEMENTS SUR LA CANDIDATE

Pour aider le Comité des nominations à prendre sa décision, veuillez remplir la section suivante.

1. Dressez une liste des actions de la candidate qui démontrent un engagement profond aux préoccupations des femmes ou à l'équité et à la justice sociale.

2. Veuillez décrire ce que la candidate a fait pour : éliminer les obstacles pour les femmes au sein du SCFP ou améliorer la participation des femmes au SCFP.

3. Veuillez dresser une liste des choses que la candidate a faites pour renforcer et soutenir les consœurs du SCFP, au sein du syndicat, au travail ou dans la société.

4. Veuillez nommer des façons utilisées par la candidate pour aider le SCFP à faire preuve de leadership sur les préoccupations des femmes ou la participation des femmes au sein du SCFP et la participation des femmes au sein du mouvement syndical.

5. Veuillez expliquer pourquoi vous croyez que la candidate devrait être choisie plutôt que les autres personnes en nomination.

Les noms de toutes les candidates resteront privés et confidentiels et seules les candidates retenues seront informées, ainsi que la personne qui a fait la nomination, sinon le Comité des nominations ne fournira pas de réponse écrite officielle à ce formulaire de mise en candidature. Le comité ne reportera pas d'une année à l'autre les mises en candidature



Pour plus d'information, visitez : www.cupe.on.ca/women